

Bilan législature 2016-2021

Ce document contient une liste brute des projets portés par les services de la direction « Finances et mobilité » lors de la législature 2016-2021.

Il est important de préciser qu'en plus des projets spécifiques tels que listés, l'administration gère au quotidien le bon fonctionnement de la Ville. Les prestations de certains services dans le domaine de la mobilité et de la propreté urbaine sont très visibles du public. D'autres prestations - tout aussi indispensables mais moins visibles - sont fournies par les services transversaux tels que le service du personnel, des finances ou de la logistique au sein de la direction.

Mobilité et espaces publics

Nouveaux aménagements de mobilité douce

- Avenues de Provence et du Chablais, de la Harpe, du Léman et de Rumine, du vélodrome, route de Berne, Giratoire Cour – Figuiers, Carrefour Oron – Feuillère, Aloys-Fauquez – Maisons-Familiales, Carrefour Borde – Aloys-Fauquez, Carrefour Sallaz – route de Berne, Carrefour Boissonnet – Berne, Place du Tunnel, Avenue Davel 18-20, Rue Caroline, Itinéraire Sallaz – Epalinges, Vallée de la Jeunesse, Carrefour Grey – Boisy, Itinéraire Grancy – Vidy, Rue Couchirard, Avenue des Bergières, de Béthusy, de Cour
- Trottoir traversant Juste Olivier – Tissot, Chemin de Primerose
- Construction d'un trottoir au Chemin de Beau-Rivage, à la Rue Cojonnex
- Construction d'un chemin piétonnier à la Route du Jorat 190 (piétons)
- Réaménagement de l'avenue Ruchonnet (aménagements vélos + piétons) et dérégulation du carrefour Ruchonnet-Savoie
- Sécurisation et valorisation des passages inférieurs : Saint-François (est), giratoire Maladière,
- Campagne de sécurisation des piétons aux abords de plusieurs écoles communales (Montoie, Prélaz, Entre-Bois, ...) dont une vingtaine de mesures ont vu le jour en 2020
- Réaménagement d'un tronçon de l'avenue d'Ouchy (mise en conformité selon la LHand des quais d'arrêt de bus, création d'un nouveau passage pour piétons et création de nouvelles placettes
- Place de la Sallaz (mesures complémentaires déployées telles que pose de tables, bancs et bacs plantés)
- Réalisation de 7.5 km d'aménagements cyclables en 2020 dans le cadre des « mesures COVID-19 », notamment rue St-Martin, av. d'Ouchy, av. de France, rue de Genève, av. des Plaines-du-Loup, av. Collonges, av. Marc Dufour, Rues Tunnel-Borde, av. Sébeillon, av. de la Harpe, av. des Figuiers, av. Fraisse, av. du Mont-Blanc, av. Provence...
- Création de contres sens cyclables à l'Avenue de Collonges et Chemin de Beau-Rivage
- Campagnes annuelles de contresens cyclables : Quartier avenue de France, 11 contresens cyclables représentant plus de 40km sur plus de 100km de pistes cyclables.
- Cheminement mobilité douce Languedoc, maillon de la voie verte d'agglo, ouvert le 20 juin 2018

- Création de 1'375 places de stationnement vélos : 310 places en 2016, 340 places en 2017, 200 places en 2018, et 525 places en 2019
- 25 vélos-cargos électriques en exploitation
- 180 nouveaux vélos Publibike en libre-service avec 70% de vélos électriques
- 10 pompes à vélos en libre-service sur le domaine public
- Ouvertures de voies bus aux vélos

Campagnes annuelles sécurisation passages piétons : plus de 115 PPP ont été assainis, tels que Pierrefleur 52, Aloys-Fauquez 135, Pierrefleur – Grey, Vélodrome, Grandes-Roches – Salève, Mont-Blanc, Saint- Martin 36, Grancy 12, Figuiers 23, du Léman-Bonne-Espérance, de Montchoisi (collège), de l’Elysée (collège) et d’Oron (Foyer), Aoste 1, Furet 24 , Chailly 48, Bains 6 et Léman 53

- Accès PMR au lac sur la plage de Bellerive
- Près de 200 bancs publics posés entre 2017 et 2019
- Balisage de bandes podotactiles sur l’avenue de France et place de la Gare
- 110 impasses signalées perméables à la mobilité douce (dont 47 perméables aux vélos)
- Régulation de 4 PPP avenue d’Echallens en lien avec le LEB
- Semaine de la mobilité 2016, 2017, 2018, 2019, 2020
- Campagne "mobile en Ville" : Gagnez en douceur au quotidien
- Pictogramme mixité piétons-vélos
- Campagnes annuelles de sécurisation des garde-corps du domaine public
- Campagne de réfection du marquage des passages piétons au centre-ville (2018)
- Première campagne spécifique de dérégulation des passages piétons menée en 2020 avec 05 PPP dérégulés, soit Rhodanie 23, Grey 60 et 76et Plaines-du-Loup 39B et 43.

Nouvelles zones modérées

- Développement nouvelle identité visuelle des zones de rencontres
- Création de 12 Zones 30 (Clochetons, Mont-d'Or et Dent-d'Oche, Bois-de-Vaux, Rovéréaz, Tissot, Fauvettes-Rovéréaz et Montoie ainsi que rue du Lac, Contigny, Cygnes et Sablons, Jean-Philippe-Loys-de Villardin et Vallombreuse)
- Création de 11 Zones de rencontre (Clos-Valeyre, Entre-Bois, Plaines, Jacques-Dalcroze, Craivavers, Sébeillon, Magnolias, Grangette/Reposoir, Vallon et Crêt)
- Réaménagement du chemin des falaises et mise en zone 30
- Création de 13 zones 20 dans le cadre des mesures COVID (Eugène Grasset, Chemin Louis Renou, Passage Perdonnet, Marterey / Ancienne douane, Cèdres / Petit-Rocher, Grotte, Pépinet, Petit-Chêne, Cécil / Villard, Saint Roch/Gaillard, Montbenon / Préville, Rue du Jura, Avenue des Alpes / Montolivet)
- Création de 8 zones 30 dans le cadre des mesures COVID (Chemin des Begonias, Gratta-Paille, Grand-Pré, Rue Couchirard, Savoie/Schnetzler, Retraites, Croix-Rouge, Benjamin Constant)
- Création d’une zone de rencontre et d’espaces publics de séjour à Midi-Beauséjour dans le cadre des mesures COVID-19

- Création d'une placette éphémère devant la crèche de Montelly dans le cadre des mesures COVID-19

Gestion du trafic

- Recensement du stationnement privé sur l'ensemble du territoire urbain de la commune
- Schéma de circulation chemins de Rovéréaz et Fauvette, et mesures d'accompagnement
- 10 places Mobility sur le domaine public
- Test d'une limitation à 30 km/h de nuit sur les avenues Vinet-Beaulieu et adoption par le Conseil communal du Rapport-préavis N° 2018/26 portant sur le développement de zones de modération du trafic, la tranquillisation du trafic dans les quartiers et la mise en place de tests de limitation de la vitesse à 30 km/h la nuit
- Mise à l'enquête du projet de 30 km/h de nuit (22:00 à 06:00) comme outil de l'assainissement du bruit routier sous l'angle de la santé publique des riverains. Procédure actuellement contestée par 1 opposant au projet auprès de la CDAP.
- Premiers carrefours basse consommation électrique (Cour/Figuiers, France-Montétan, Mon-Repos – Bellefontaine, Bergières-Collonges)
- Mise en exploitation d'une solution dématérialisée pour payer le stationnement en voirie
- Introduction du paiement du stationnement par numéro de plaques minéralogiques sur les PLD et les P+R en voirie
- Installation de 4 bornes de recharge pour véhicules électriques au P+R de Venes ainsi que 4 autres bornes sur le domaine public (couvrant 2 places de parc chacune)
- Nouvelle régulation lumineuse du carrefour route de Romanel – accès centre sportif Tuilière
- Modification des carrefours de l'avenue de Cour pour une meilleure prise en compte des cyclistes, ainsi que celui de Grey – Bergières, avec la pose de feux vélos.
- Introduction progressive de la mise au clignotant nocturne des carrefours répondant aux critères définis
- Début de la suppression progressive de régulations lumineuses sur certains carrefours (Ruchonnet - Savoie, Mon-Repos – Avant-Poste, Prilly – Dumur, Montoie – Collège, Belle-Fontaine – Toises, Plaines-du-Loup – Vélodrome). Fluidité du trafic et diminution des nuisances sonores.

Transports publics

- Ligne 24 "Olympique", inauguration de la ligne qui a requis la construction de 13 nouveaux quais, dans le respect de la LHand
- LEB, accompagnement de la réalisation des travaux afin de limiter les nuisances pour les riverains, préserver les espaces publics et garantir l'accessibilité. Etablissement des conventions partenariales et développement des études d'aménagement.
- Tramway t1, travail coordonné avec le Canton et les Transports publics lausannois qui a permis d'obtenir le permis de construire. Pilotage des études et définition des stratégies organisationnelles en vue de pouvoir débiter les travaux sur Lausanne.
- Métros m2/m3, coordination du projet avec le Canton et les CFF. Travail d'intégration/optimisation des stations dans l'espace urbain. Etablissement de diverses conventions en vue de préserver les intérêts des utilisateurs du domaine public et des riverains.

- Gare CFF – Léman 2030 : coordination du projet avec les CFF. Pilotage et/ou coordination des études en lien avec les aménagements, la mobilité et le stationnement. Participation aux négociations financières et établissement de conventions avec les CFF et le Canton.
- Ligne tl16, repositionnement des arrêts de bus permettant un accès aisé aux personnes à mobilité réduite.
- Ligne tl64, réalisation d'un abribus à Praz-Collet

Requalifier les espaces publics y compris dans les quartiers.

- Préavis « Rues vivantes » N° 2018/11 à 4.4 millions
- Lancement mandat diagnostic urbain des espaces publics du centre-ville
- Requalification et assainissement du bruit routier (pose tapis phono-absorbant)
 - Avenue Vinet, du Pavement, Tissot, César-Roux, Carrefour Sévelin, Route du Jorat, Route du Signal, Chemin de la Motte, Route d'Oron, Servan, Belle-Fontaine, Juste-Olivier, Mon-Repos, Montétan
- Mesures de réaménagement
 - Avenue de la Gare, Ruchonnet, Impasse Sébeillon, Quartier de Sévelin, Placette du Grand-Saint-Jean, Fantaisie, Warnery, Mont-Repos.

Nouvelles zones piétonnes et parklets :

- Placette St-Roch / rue Pré-du-Marché (extension de la zone piétonne).
- Piétonisation des rues de la Cité et création de « jardins d'été » dans le cadre des mesures COVID-19
- Zone piétonne Place du Nord
- Mise en place des 6 premiers parklets à la rue du Midi, au chemin de Renens, à la rue Traversière (quartier de la Pontaise), au chemins de Montelly et de Boisy ainsi qu'à l'avenue du Maupas en utilisant la surface d'une ou deux cases de stationnement pour y installer une structure en bois permettant aux usagers de s'asseoir et de s'appropriier l'espace public.

Femmes et espaces publics

- Dénomination de 5 nouvelles rues du futur quartier des Plaines-du-Loup, dont 4 célébrant le souvenir de personnalités féminines,
- Place du 14-juin au lieu-dit St-Laurent et identification de 12 nouveaux lieux potentiels.
- Balades « Femmes et espaces publics » organisées à deux reprises lors de la semaine de la mobilité (centre-ville et Borde)

Réaménagements et créations des places de jeux

2016 : Petit train de Vidy (printemps 2016)

Valency jeu sable/eau (printemps 2016)

Placette Pré-du-Marché (printemps 2016)

Place du Nord 1^{ère} partie

Chandieu place de jeux et préau scolaire

Lac de Sauvabelin

2017 : Pont-de-Chailly

Malley Pagode, fitness urbain

L'Akabane

2018 : Square d'Echallens

Malley Terrain d'aventure

Montelly 34-38, aménagement en partenariat public-privé

Bois de Beaulieu, création d'une nouvelle place de jeux

Jomini, création d'un espace sportif

Croix d'Ouchy, installation de quelques jeux

Bourdonnette, Street Workout et fitness urbain

Pré-des-Druides, Street Workout

Place du Nord, espace pour jeunes

Parc public d'Entrebois, réaménagement partiel

Placette Bonnard, pose d'une Œuvre d'art ludique

Place Auberjonois, installation de mobilier ludique

2019 : Béthusy Château, réaménagement complet

Bellevaux maisons ouvrières, réaménagement complet

Boveresses Château Fort, réaménagement complet

Vidy Vaudaire, aménagement d'une place de jeux

Place Arlaud, installation de jeux d'eau

Place de la Louve, pérennisation des balançoires

2020 : Château de Beaulieu, rénovation partielle

Parc des Bossons, réaménagement complet

Vallée de la Jeunesse, création d'un espace multisport

Champ du Grand Chêne, réaménagement complet

Projets en cours pour une réalisation en 2021 :

Parc de la Solitude, création d'une place de jeux

Montbenon, création d'une place de jeux

Eglantine-Messidor, réaménagement complet place de jeux publique et préau

Parc Mon Repos, réaménagement partiel

Promenade des Faverges, réaménagement complet

Cité Vieux-Bourg, création d'une place de jeux

Egalité entre les femmes et les hommes

Mesures favorisant l'égalité dans l'administration

Le rapport-préavis « Intentions municipales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'administration lausannoise » a été adopté en juin 2019, et voté par le Conseil communal en mai 2020. Cette feuille de route prévoit des mesures selon les objectifs prioritaires suivants :

- renforcer l’ancrage institutionnel et la visibilité du principe d’égalité à la Ville de Lausanne ;
- assurer l’égalité salariale entre les femmes et les hommes au sein de l’administration ;
- veiller à ce que les collaboratrices comme les collaborateurs aient accès à des mesures favorisant la conciliation entre leur vie professionnelle et leur vie privée ;
- atteindre une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes dans l’ensemble des fonctions et à tous les niveaux hiérarchiques ;
- lutter contre le harcèlement sexuel et toute forme de discours ou de comportement sexiste.

Monitoring externe : La Ville de Lausanne a participé pour la première fois au Diversity Benchmark de l’Université de St-Gall en 2020 organisé spécifiquement pour les administrations publiques (7 administrations suisses au total y ont participé). Les résultats de cette analyse externe de l’égalité entre femmes et hommes et de la diversité dans l’administration lausannoise seront communiqués avant la fin de la législature, et une participation au Diversity Benchmark 2021 est d’ores et déjà prévue.

Communication inclusive : Un « Guide pratique pour une rédaction inclusive » a remplacé en 2020 les recommandations existantes en la matière. Celui-ci émet des recommandations pour une rédaction non seulement épïcène, mais également inclusive des différentes identités de genre et de différents types de famille (par exemple homoparentales). Cinq ateliers pratiques à destination du personnel auront lieu entre novembre 2020 et avril 2021 (et pérennisés, à raison d’une ou deux ateliers par année) ensuite. En outre, un atelier de communication inclusive (rédaction et utilisation d’images) est prévu début 2021 pour les équipes de communication de la Ville.

Formation des responsables RH aux enjeux de l’égalité : deux volets « égalité » d’une heure environ sont inclus dans la formation proposée aux nouvelles et nouveaux responsables RH depuis septembre 2020 : le premier concernant les enjeux et les principes de l’égalité et de la diversité au sein de l’administration, le second les questions de conciliation entre vie privée et vie professionnelle.

Signature de la *Charte pour l’égalité salariale dans le secteur public* en 2016 : la Ville de Lausanne s’est engagée à réaliser un auto-contrôle interne, et à faire respecter ce principe dans le cadre des marchés publics et/ou des subventions.

Nouveau système de rémunération Equitas : Une analyse des effets de la réforme sur les fonctions occupées majoritairement par des femmes montre que la réforme a contribué à une réduction significative des différences salariales entre femmes et hommes et qu’elle a eu un impact positif et significatif sur la majorité des fonctions féminines.

Analyse de l’égalité salariale : Un premier auto-contrôle de l’égalité salariale a été effectué en mars 2019 en utilisant le logiciel Logib : les résultats montrent qu’à conditions par ailleurs égales, les femmes gagnent 4.1% de moins que les hommes dans l’ensemble de l’administration lausannoise. Selon le calendrier de la Loi sur l’égalité, un nouvel auto-contrôle sera effectué avant juin 2021, et une vérification externe mandatée avant juin 2022.

Droit à la réduction du taux d’activité de 20% à l’arrivée d’un enfant (IA-RPAC 6.04). Depuis 2017, les collaboratrices et les collaborateurs qui deviennent parents peuvent actionner ce droit visant notamment à promouvoir le temps partiel chez les hommes.

Congé proches aidant·e·s : Un nouveau congé sans compensation de dix jours par année civile (pro rata temporis) pour les collaboratrices et collaborateurs soutenant un·e de leur proche malade ou accidenté a été introduit. La nouvelle version de l'IA-RPAC 53.03 est entrée en vigueur en juillet 2020.

Amélioration des conditions d'allaitement au travail : Suite à l'enquête menée en septembre 2019 auprès des collaboratrices ayant donné naissance ces dernières années, des mesures d'amélioration des conditions d'allaitement ont été mises en œuvre. Trois espaces allaitement sont à disposition des collaboratrices dans un bâtiment de Chauderon, Port-Franc et de la Palud. La réglementation a également été modifiée, dans le but de faciliter l'allaitement par les collaboratrices qui reprennent leur activité professionnelle (IA-RPAC 45 bis 03). Un memento de bonnes pratiques sera adressé aux responsables RH et cadres au début 2021.

Remplacement des congés maternité : Une clarification réglementaire est en cours, qui visera à informer les responsables RH et les cadres des bonnes pratiques en matière de remplacement des collaboratrices en congé maternité. Il s'agira de rendre ces remplacements systématiques et d'éviter ainsi aux collègues des collaboratrices absentes d'être surchargé·e·s.

Brochure sur la conciliation entre vie privée et vie professionnelle : Une brochure présentant les droits et possibilités proposées par l'employeur Ville sera être distribuée à l'ensemble du personnel au printemps 2021. Les thèmes suivants y sont abordés : modèles de travail flexible ; futurs parents ; retour au travail ; parents ; proches aidants. Le financement est assuré sur le budget du Service du personnel.

Télétravail : Un projet visant à institutionnaliser le télétravail au sein de l'ensemble des services a débuté en automne 2020. Il aboutira au printemps 2021 par l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation et de mesures d'accompagnement sous la forme de formations ou de sensibilisation des responsables hiérarchiques et du personnel.

Job-sharing : un projet-pilote (deux duos) a été mené en 2019 et évalué positivement par les collaboratrices concernées et leur hiérarchie. Un coaching spécialisé a été apporté et un memento pratique basé sur cette expérience sera adressé aux responsables RH et aux cadres afin de sensibiliser les services aux avantages d'un tel modèle de travail. En outre, la possibilité de proposer un emploi en job-sharing a été ajoutée dans la formule que les services doivent remplir au moment de la mise au concours d'un poste.

Mixité dans les recrutements et annonces de postes inclusives : Depuis 2017, l'IA-RPAC 5.03, intitulé « Mixité dans les services et les fonctions » vise en premier lieu à donner la priorité aux femmes / aux hommes lorsque leur nombre est très faible dans une fonction ou un service. En outre, les annonces de postes vacants incluent systématiquement une version épicène de la fonction, ainsi qu'un texte, modifié en 2020 pour être plus inclusif, rappelant que « nos postes sont ouverts tant aux femmes qu'aux hommes » (IA-RPAC 6.01, al. 4).

Journée Osez tous les métiers » (JOM) : les services de la Ville de Lausanne participent depuis 2002 à cette journée, pensée pour permettre aux enfants de ses collaboratrices et collaborateurs de découvrir des univers professionnels nouveaux et de les sensibiliser aux problématiques liées aux stéréotypes de sexe qui conditionnent les choix professionnels.

Lutte contre le harcèlement sexuel - projet pilote 2020-21 : Un projet pilote de lutte contre le harcèlement au travail, qu'il s'agisse de harcèlement sexuel ou psychologique, a été lancé en automne 2020 dans deux services : il comprend une formation destinées à l'ensemble des cadres et des séances de sensibilisation du personnel. Ce projet, mené par le Service du personnel et la Cellule ARC, inclut également une stratégie de communication interne (page intranet, brochure, clips, affichette). Une vidéo est ainsi prête à être diffusée, dans laquelle les membres de la Municipalité affirment leur volonté de ne pas accepter de harcèlement dans l'administration communale.

Autres projets et actions de la Ville de Lausanne

Grève des femmes du 14 juin 2019 : La Ville de Lausanne a marqué publiquement son soutien aux revendications de la mobilisation de différentes manières :

- La Municipalité a autorisé les collaboratrices et collaborateurs de l'administration à prendre congé et leur a offert deux heures pour participer à la manifestation.
- Un logo paritaire (un lion et une lionne) a été créé pour l'occasion
- Deux drapeaux violets au logo paritaire ont été installés sur l'Hôtel-de-Ville ; la cheminée Pierre-de-Plan et la fontaine de la Place de la navigation ont été teintées en violet pendant toute la journée.
- Un quizz « égalité » a été distribué dans les différents services, et les équipes gagnantes (environ 50 personnes) ont été invitées à un apéritif en présence de Mesdames Germond et Litzisdorf en septembre 2019.
- Quatre guettes ont annoncé la grève du haut de la cathédrale, qui s'est illuminée de violet à minuit.

Atelier « Quels genres de métiers ? » : A l'occasion de la journée de la citoyenneté de la Fondation Eben-Hézer (19 septembre 2019), la Ville de Lausanne a organisé un atelier interactif destiné aux résident-e-s et au personnel. Cinq collaboratrices et collaborateurs de la Ville exerçant un métier généralement associé à l'autre genre que le leur ont présenté leur parcours et leur quotidien. L'allocution de bienvenue à la journée a été faite par Mme Germond.

Soutien au projet « Stop Hate Speech » : La Ville soutient à hauteur de 30'000 CHF (via le Fonds du développement durable) le projet d'Alliances F. Celui-ci vise à créer une communauté de bénévoles actifs sur internet pour répondre, par des contre-discours, aux discours de haine. L'événement de lancement du projet en Suisse romande a été organisé en collaboration avec la Ville de Lausanne en septembre 2020, en présence de Mme Germond.

Stratégie de visibilité des femmes dans l'espace public : le groupe de travail met en œuvre la stratégie suivante, validée par la Municipalité en janvier 2020:

- Un mandat a été donné à deux historiennes qui ont identifié 100 femmes qui ont marqué Lausanne dans différents domaines au cours des siècles derniers.
- Sur cette base, un ouvrage grand public sera publié au printemps 2021 aux Editions Antipodes. Illustré par la Lausannoise Hélène Becquelin, l'ouvrage présente le portrait et le parcours de ces 100 femmes.
- Sur la base de cette recherche également, cinq nouvelles plaques commémoratives au nom de femmes seront posées dans les rues lausannoises avant juin 2021.
- Une nouvelle Place du 14-Juin, à l'intersection des rues St-Laurent et Haldimand, sera inaugurée en janvier 2021.

Propreté urbaine et valorisation des déchets

Propreté du domaine public

Rénovation des WC – phase I	Rénovation de 13 édicules dont 8 en autonettoyants et création de 2 nouvelles toilettes publiques à Vidy et Sévelin. 5 réalisations et le solde d'ici fin 2020
Acquisition cribleuse nettoyage des plages	Machine permettant de nettoyer le sable des plages en profondeur
Lutte contre les tags – bâtiments publics	Introduction d'un processus simplifié pour le nettoyage des façades des bâtiments publics
Reprise entretien des abribus	Reprise à la SGA de l'entier du parc des abribus, soit 237 édicules à entretenir. Introduction nouvelle fréquence et niveau de nettoyage
Partenariat avec l'EVAM	Deux équipes de mars à octobre pour le nettoyage des escalators et des autocollants sur le mobilier urbain et au nettoyage des déchets au sol dans l'hyper-centre entre les tournées usuelles d'entretien
Installation de deux nettoyeurs d'eau (skimmer) dans les ports	Test en première mondiale d'un nettoyeur de déchets flottants sur l'eau dans les ports et à proximité des plages. Déploiement en regard du test très satisfaisant cinq de plus en 2021
Mise en œuvre des amendes d'ordre	Mise en œuvre de l'outil supplémentaire des AO pour lutter contre le littering et les incivilités
Campagne de sensibilisation sur le littering/AO	Campagne sur toute l'année 2018 en lien avec le jeté au sol de déchets
Amélioration entretien hyper-centre	Augmentation des fréquences de nettoyage et élargissement de l'horaire de présence
Lutte contre les tags – bâtiments privés	Partenariat Ville/privés par le biais d'une convention pour l'enlèvement de tags sur les façades privées
Lutte contre les salissures pérennes	Renforcement de l'attention portée sur le nettoyage des salissures relatives aux fientes de pigeons, aux coulures tenaces sur les sols, aux autocollants sur le mobilier urbain
Acquisition machine nettoyage salissures pérennes	Machine permettant de retirer les chewing gum et toutes autres salissures tenaces Acquisition d'une seconde machine en 2021
Acquisition brosse de trottoirs électrique en 2019	Mise en œuvre de la première brosse électrique au centre-ville avec diminution drastique du bruit pour cette prestation
Acquisition sur trois ans de 14 brosses de trottoirs électriques	Livraison de 5 brosses en 2020 5 autres en 2021 et 4 en 2022, soit 15 véhicules au total avec celle de 2019
Rénovation des WC – phase II	Poursuivre la rénovation des édicules de toilettes publiques dès 2021, 13 WC publics dont 7 autonettoyants

Mise en œuvre application « Sentinelle »	Annonce et suivi des constats de non-conformité sur le DP (tags, salissures, détérioration mobilier urbain, etc.)
Nettoyage des verticalités	Poteaux, signalétique, panneaux, descente d'eau des bâtiments (reprise à RM nettoyage signalétique routière)
Campagne de sensibilisation sur le littering	Déchets jetés au sol (take-away)
Nettoyage des poubelles Requin	Création de deux équipes (2 véhicules équipés + 2 collaborateurs) pour le nettoyage des poubelles (enveloppe extérieure)
Optimisation de la vidange et du lavage des poubelles Requin	Installation de puces à lecture électronique dans l'habitable

Déchetteries

Partenariat avec la Fondation de Vernand au centre intercommunal de déchets	Trois prestations fournies : 1) enlèvement des déchets volumineux pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, 2) tri de l'aluminium, 3) tri du matériel électronique
Amélioration de l'infrastructure déchèterie de Malley	Amélioration de la circulation des voitures et des personnes, nouveaux panneaux informatifs pour les déchets, changement des contenants
Introduction tri des flaconnages	Nouvelle prestation offerte à la population de sortir les flaconnages du sac taxé pour le recycler en déchèteries
Création Ressourcerie déchèterie de Malley	Lieu d'échange et seconde vie pour des objets en bon état
Création Récup'Action déchèteries mobiles	Lieu d'échange et seconde vie pour des objets en bon état
Nouveau calendrier des déchets	Refonte complète du calendrier annuel des déchets
Renouvellement des écopoints	Renouvellement des écopoints par des infrastructures enterrées et de surface en soignant l'intégration sur le domaine public
Création déchèterie intercommunale d'Epalinges	En partenariat avec Epalinges, création et exploitation de la nouvelle déchèterie du Giziaux et accès aux habitants du Nord de Lausanne
Transport par le train des encombrants	Transport vers TRIDEL des encombrants par le train
Introduction tri déchets cuits (biodéchets)	Nouvelle prestation offerte à la population de sortir du sac taxé les aliments cuits, collectés en porte-à-porte avec les végétaux
Certification ISO 9001 et 14001	La division de la gestion des déchets répond aux exigences de la certification ISO pour la gestion administrative et environnementale
Acquisition camion électrique de collecte	Acquisition du premier camion de collecte tout électrique

Transport par le train des biodéchets	Transport vers les repreneurs des biodéchets par le train
Tri sur les places	Tri des déchets enterré sur certaines places (alu, pet, verre).
Campagne de sensibilisation sur le tri	Pollution/baisse de la qualité des fractions collectées en porte-à-porte (papier/carton, verre et biodéchets)

Achats et logistique

Prix Solidar 2019	Commune responsable dans un monde globalisé, ce prix reflète l'attention toute particulière qu'amène la Ville aux critères de durabilité sur le plan social et environnemental
Watt d'Or 2020	Distinction honorifique attribuée par l'Office Fédéral de l'Energie qui récompense les meilleurs projets énergétiques de l'année précédente, prix reçu dans le cadre du camion poubelle électrique Futuricum Collect 26E
Gestion durable des Marchés Publics	En moyenne plus de 80 Marchés Publics par année de plus de 5000.-
Processus achats ville et création de portefeuilles	Optimisation continue du processus d'achats groupés en marchés ouverts : pour les véhicules légers, utilitaires et fourgonnettes et en partie pour les Machines et Matériels, habits de travail.
Achat d'un camion 100% électrique pour la collecte des déchets	
Projet de mutualisation nacelle à levage	Nacelle, 1 ^{er} équipement disponible en location pour l'ensemble des services
Couverture du pont-roulant du site de Malley	Avec augmentation de la surface de stockage à l'extérieur
Végétalisation de la toiture des bureaux du site de Malley	830 m2
Pose sur la toiture du pont roulant de cellules photovoltaïques	335 m2 de capteurs
Lancement du projet de pool de véhicules partagés pour le site de Malley	Création de pool véhicules, suppression de véhicules

Finances

- Après une première démarche de programme structurel d'amélioration des finances de CHF 40 millions lors de la législature 2011-2016, nouvelle démarche PSAF II de CHF 35 millions.
- Poursuite des activités visant à renforcer la gouvernance financière :
 - ✓ Procédures budgétaires gérées par enveloppe, renforcement du suivi budgétaire;
 - ✓ Compensation des crédits supplémentaires octroyés en cours d'année;
 - ✓ Chiffrage et suivi standardisé des impacts financiers attendus dans le cadre de tous les projets à caractère financier.
- Création d'un fonds de réserve pour fluctuation de valeur des placements, des prêts et participations permanentes en 2016.
- Prise en compte des risques futurs avec la création, aux C2017, d'une provision pour risques génériques financiers de CHF 32 millions par réaffectation de réserves.
- Suivi des participations.
- Mesures d'optimisation de la gestion financière

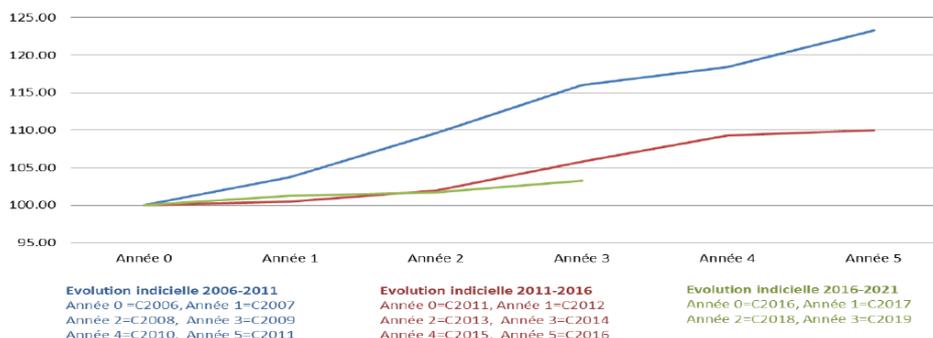
Notation IDHEAP –gestion financière

- Les mesures prises ont porté leurs fruits, la qualité de la gestion financière s'est considérablement améliorée :
 - Moyenne 2001-2009 : 4.57 (position 16 sur 20 villes du panel).
 - Moyenne 2010-2018 : 5.48 (position 2 sur 20 villes du panel).
 - L'indice synthétique (pondération entre équilibre budgétaire, qualité de la gestion financière et l'endettement) s'est amélioré d'un point passant de 3.46 (moyenne 2001-2009) (position 20 sur 20 villes du panel) à 4.46 (moyenne 2010-2018) (position 14 sur 20 villes du panel).
- Sur la période 2012-2019, l'ensemble des investissements du patrimoine administratif a été autofinancé par les ressources de la Ville sans recourir à l'emprunt.

Quelques graphiques

Evolution indicielle des charges maîtrisables comparaison législatures

Gr. 30, 31 et 36 hors achats d'énergie des SiL

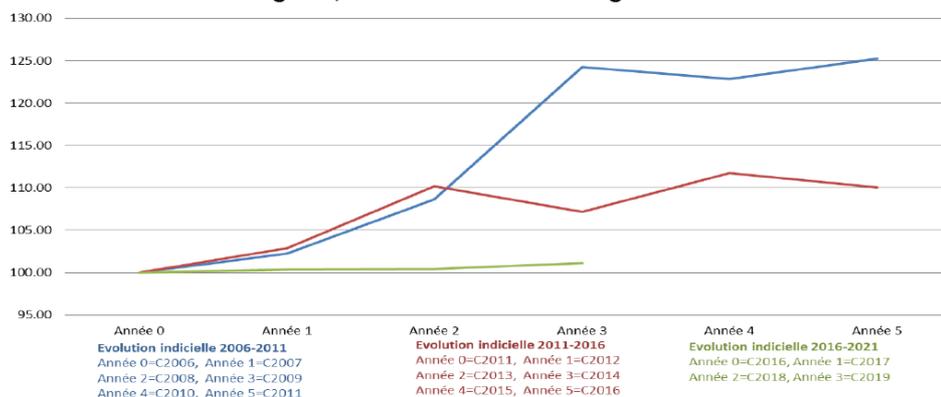


- Evolution des charges contenues par rapport à la législature 2006-2011.
- Effet de la mise en œuvre du PSAF I (législature 2011-2016) et du PSAF II (législature 2016-2021).

Service des finances

Evolution indicielle des revenus comparaison législatures

Hors gr. 48, 49 et hors vente d'énergie des SIL



- Stagnation des revenus durant la législature précédente et la législature en cours.

Investissements et autofinancement



Evolution de la dette nette

- Dette nette 2012 (CHF 2.15 mias), dette nette 2019 (CHF 2.0 mias)

Evolution de l'endettement net en CHF par habitant (réduction de 13% depuis 2012)



Ce montant tient compte de CHF 720 mias en lien avec les patrimoines autofinancés (Sil, Eau, déchets). Par ailleurs, la valeur des immeubles et DDP du patrimoine financier est sous-évaluée d'environ CHF 450 mias selon une expertise. En neutralisant ces deux éléments, la dette nette 2019 s'élèverait à CHF 6'008 par habitant.

* Comptes 2012

- recapitalisation de la CPCL : CHF 182,5 mias

Service des finances